



Les soins palliatifs belges

- ❧ - la philosophie est issue de la loi sur les droits du patient: informer à temps, discuter des différents choix, puis respecter le choix du malade et cheminer avec lui.
- ❧ -vu la loi dépenalisant sous conditions l'euthanasie, il est primordial que de bons soins palliatifs puissent être proposé au patient, pour tout mettre en place pour soulager la –les- souffrances présentes et anticipées
- ❧ Si la patient exprime un symptôme réfractaire, la sédation doit lui être proposée.

La sédation en fin de vie

- ✧ Diminution délibérée du niveau de conscience
- ✧ Moyen de soulager une souffrance insupportable : Seul
- ✧ La mort attendue dans les 2-3jours (max 10)
- ✧ Arrêt de l'alimentation et hydratation
- ✧ Procédure médicale « normale », cadre des soins palliatifs
- ✧ Soit demande patient, soit proposition médicale

Quand l'applique t on?

- ⌘ Si pas d'autre possibilité de soulager d'une symptôme diff
- ⌘ Dans le cadre d'un projet de soins palliatifs
- ⌘ Avec des signes d'une fin de vie proche (et difficile)
- ⌘ Après discussion avec le patient et ses proches (émotions)
- ⌘ En accord avec l'équipe soignante qui participe

Comment procède t on?

- ⌘ La sédation peut être temporaire , de répit, ou continue
- ⌘ On définit le niveau en fonction du symptôme
- ⌘ Donc on adapte la dose et la durée selon le soulagement
- ⌘ L'approche doit être pluridisciplinaire (souffrance psy..)
- ⌘ Le midazolam en SC (ou en IV): médicament de choix
- ⌘ Il faut titrer et augmenter progressivement

Conclusion

- ❧ La sédation est une pratique « normale » de soins palliatifs, elle ne demande donc aucun regard extérieur médical ni procédure légale
- ❧ Par contre, comme l'accompagnement du patient n'est plus possible, que les proches comme les soignants sont en difficulté, il est fondamental de prendre le temps de la réflexion éthique multidisciplinaire
- ❧ Le sommeil comme la mort sont des mystères :
approchons les en pleine conscience!